



Projet d'émission obligataire

Paris, le 26 mai 2015 –Nexans a lancé ce jour le processus de roadshows auprès d'investisseurs obligataires et, sous réserve des conditions de marché, l'émission d'un emprunt obligataire pourrait suivre. Le montant de l'émission serait d'environ 250 millions d'euros, avec une durée d'environ cinq ans.

Le produit net de cette émission serait utilisé par Nexans pour les besoins généraux de la Société. Cela inclurait le financement des échéances de dettes à venir (le remboursement des OCEANE à échéance le 1^{er} janvier 2016 pour un montant de 212,6 millions d'euros) et la réduction des coûts de financement. Cela inclurait également l'accompagnement du plan de transformation du Groupe annoncé précédemment, dans le cadre duquel est envisagée la mise en œuvre de diverses actions et/ou plans de réduction des coûts actuellement à l'étude, visant à réaliser 100 millions d'euros d'économies supplémentaires d'ici 2017. L'exécution de certains de ces plans, s'ils étaient adoptés, pourrait engendrer des coûts financiers significatifs.

Selon les conditions du marché, Nexans pourrait décider de ne pas procéder à l'émission obligataire décrite ci-dessus, ou pourrait décider d'en modifier les conditions, y compris augmenter ou diminuer la taille de l'émission.

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA, OU AU JAPON

Ce communiqué de presse est publié seulement à titre d'information et ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, au Japon ou dans tout autre pays. Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent être offertes ou vendues par offre publique et les documents afférents ne seront distribués au public dans aucun pays. La circulation, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle circulation, publication ou distribution constituerait une violation des lois et règlements applicables.

Toutes les offres et les ventes d'obligations dans l'Union européenne, y compris en France, seront effectuées uniquement par transactions privées exemptées de l'obligation de publier un prospectus en vertu de la Directive Prospectus (directive 2003/71 / CE du Parlement européen et du Conseil du 4 Novembre 2003) et en application des mesures d'exécution applicables dans chaque Etat membre. Les investisseurs potentiels sont invités par Nexans à s'informer et à observer ces restrictions.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon

Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis. Nexans n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays ni d'enregistrer une partie d'une offre aux Etats-Unis.

Calendrier financier

29 juillet 2015 : Résultats du premier semestre 2015

A propos de Nexans

Nexans donne de l'énergie à la vie par une large gamme de câbles et solutions de câblage qui permet d'accroître la performance de ses clients dans le monde entier. Les équipes du Groupe agissent comme partenaires au service de leurs clients dans quatre principaux domaines d'activités : le transport et la distribution d'énergie (réseaux terrestres et sous-marins) les ressources énergétiques (pétrole et gaz, mines et énergies renouvelables), les transports (routiers, ferroviaires, aériens et maritimes) et le bâtiment (commercial, résidentiel et centres de données). La stratégie de Nexans s'appuie sur une innovation continue des produits, des offres de solutions et de services, mais aussi sur l'implication des équipes, l'accompagnement des clients et l'adoption de procédés industriels sûrs et respectueux de l'environnement.

En 2013, Nexans est devenu le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde.

Présent industriellement dans 40 pays et avec des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie près de 26 000 personnes. En 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations : www.nexans.com

Pour tout renseignement complémentaire :

Relations Investisseurs

Michel Gédéon

Tel : +33 (0)1 73 23 85 31

e-mail : michel.gedeon@nexans.com

Relations presse

Angéline Afanoukoe

Tel : + 33 (0)1 73 23 84 12

e-mail : angeline.afanoukoe@nexans.com